



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 065-216502260-20220919-2022066-DE



Séance du 19 septembre 2022 à 18h

2022/066

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Stéphanie MARQUEZ, Dominique GAYE, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE), Caroline ECORCHON (procuration pour Jean-Christophe MADELAINE), Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 août 2022

MARCHE REBOISEMENT PARCELLE 26

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que dans le cadre du programme de travaux 2022 proposé par l'ONF un marché a été monté pour le reboisement de la parcelle 26.

Ce marché a pour objet la réalisation de prestations de services sylvicoles :

- Lot n° 1 : préparation du terrain avant plantation.
- Lot n° 2 : mise en place de plants à racines nues ou en godets et application d'un répulsif anti-cervidé.

Après consultation d'entreprise spécialisées dans ce type de prestations l'ONF en tant qu'assistant technique à donneur d'ordre propose de retenir :

- Lot n°1 : entreprise SANGUINET pour un montant de 6 600 € TTC
- Lot n°2 : entreprise PEPINIERE ENVIRONNEMENT pour un montant de 7884,80 € TTC

Les montants afférents à ces dépenses ont été inscrits au budget primitif 2022.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'ensemble des documents afférents au marché ci-dessus décrit.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....
de la publication le.....
IBOS, le.....
Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE

Denis FEGNE

